

ne comprirent pas la parole de leur Fils. La joie de l'avoir retrouvé, l'étonnement qui les avait saisis en le voyant au milieu des docteurs et en l'entendant parler si sagement, peut-être l'angoisse dont ils avaient été tourmentés pendant les trois jours précédents, avaient-ils un peu troublé leur esprit et les avaient-ils rendus ainsi incapables de saisir du premier coup le sens de la réponse du Divin Maître. Mais, on ne peut en douter, ils le comprirent plus tard. Marie et Joseph étaient trop méditatifs pour ne pas réfléchir à ce mot de Jésus et pour n'en pas pénétrer la signification. Et la lumière divine qui les assistait, ordinairement, d'une manière exceptionnelle, leur aurait-elle été refusée en cette circonstance ? Qui le croirait ?

Quoiqu'il en soit de ceci, il est manifeste, d'après ce qui arriva, en cette circonstance, à Marie et à Joseph, que les plus grands saints, laissés à leurs sentiments naturels, même les plus légitimes, ne sont pas toujours à la hauteur de ceux de Dieu. Cela se comprend, les créatures, même les plus élevées, sont et seront toujours finies, limitées de quelque façon, et Dieu est toujours infini ; le Seigneur est donc encore plus éclairé que n'importe qui ; d'autre part, incapable d'être troublé dans son jugement, il voit constamment ce qu'il y a de mieux à faire, et ses saints sur la terre ne l'aperçoivent pas toujours. Dès lors, sans qu'il y ait en eux aucune faute, même légère, ils peuvent, sans le remarquer, n'être pas, par moment, du même avis que Dieu. Mais sitôt qu'ils sont avertis de leur erreur, ils quittent leur sentiment et embrassent celui du Seigneur, même quand ils ne le comprendraient pas entièrement. C'est ce qui est arrivé à Marie et à Joseph, dont la vertu brilla alors plus que jamais, puisque, sans mot dire, ils se soumirent à ce que leur dit Jésus, comme, du reste, Jésus se soumettait à eux en tout ce qui ne contrariait pas les volontés de son Père.

(A suivre)

FR. JEAN-BAPTISTE M. *Obs.*

MIEUX VAUT OBÉIR A DIEU QU'AUX HOMMES

Personne n'est tenu à obéir en ce qui lui ferait commettre une infraction ou un péché, car notre but unique, c'est de sauver nos âmes, tout en donnant aux autres l'éducation de nos bonnes œuvres.

S. FRANÇOIS, *Epist. II*